

Élections 2009 : proposition 3

L'école et l'environnement éducatif

Parce que l'École n'est pas seule et qu'il y a lieu de nouer des alliances et des partenariats avec les milieux associatifs autour d'un projet éducatif émancipateur **CONSTAT**

Si les jeunes passent constamment d'un milieu éducatif à l'autre (Ecole / environnement éducatif), les adultes qui y travaillent se côtoient rarement, ne connaissent pas les réalités de terrain des uns et des autres. Ils considèrent leur approche comme unique, prioritaire et perçoivent parfois l'autre milieu comme concurrent, voire hostile.

Les politiques récentes de la Communauté française notamment au travers du 'Contrat pour l'école' (2005) se sont centrées principalement sur l'école et ont négligé d'investir (dans tous les sens du terme) les relations entre l'École et l'environnement éducatif.

ANALYSE

Les politiques n'ont pas investi dans les relations écoles/environnement, les ZEP ont fait place aux D+, d'un Contrat pour l'éducation, on est passé à un Contrat pour l'École ...

On peut pointer deux raisons principales à cela :

■ les mauvais bulletins envoyés régulièrement à l'Ecole par les enquêtes internationales mais également les indicateurs internes à notre système éducatif. Tous confirment la très relative efficacité et la profonde iniquité de notre système scolaire, d'où les 10 priorités centrées sur l'Ecole et non sur les acteurs faisant partie de l'environnement éducatif des jeunes ;

■ plus fondamentalement, la volonté politique de renouer un contrat de confiance avec les enseignants en Communauté française, mis à mal par les restrictions budgétaires des années 80-90. Des blessures sont encore bien présentes et les conséquences palpables : pénurie dans certaines branches et en certains endroits, désinvestissement de certaines équipes de profs et même s'ils font 'un métier formidable', assortis d'un taux de confiance élevé auprès de la population, l'ambiance est globalement morose, principalement au secondaire. Les autres acteurs éducatifs n'ont pas fait l'objet de la même tentative symbolique d'être au cœur d'un 'contrat', il est vrai qu'ils sont nettement

moins nombreux et que ça 'paie' moins.

La complexité du troisième milieu.

Le troisième milieu est multiple dans sa composition, puisqu'il regroupe tous les lieux et milieux, en dehors de la famille et de l'école, où les jeunes vivent et apprennent : il s'agit des innombrables associations s'occupant d'activités sportives, artistiques, sportives, culturelles, humanitaires, de mouvements de jeunesse, d'associations relevant de l'aide à la jeunesse, ... qui ont développé en leur sein des apprentissages propres que l'Ecole ne prend pas (ou plus) en charge. Ainsi si un enfant souhaite suivre une formation musicale ou artistique, c'est en dehors de l'école (et surtout de ses horaires) qu'il faudra jongler. Il s'agit aussi des médias, tant écrits qu'audio et visuels, d'Internet ou encore de 'la rue', des lieux publics, des 'bandes'. Concernant les adultes, il s'agit de l'éducation permanente en particulier en milieux populaires, les groupes d'alpha, les maisons de quartier, certaines associations interculturelles, ATD,

Ce qui intéresse davantage CGé, ce sont les nombreux acteurs gravitant autour de l'école et qui se donnent pour mission d'une façon ou d'une autre de s'occuper des exclus, des 'tombés du nid' familial ou scolaire. Et là, c'est plus complexe et sans vouloir être exhaustif, pointons les organes officiels mis en place par les autorités communales (service de médiation, services de prévention, ...), la Communauté française au sein du secteur de l'aide à la jeunesse (SAS, AMO ...) l'associatif (maisons de quartier), les écoles de devoirs, ... Cette myriade d'associations en tout genre manque de visibilité, leurs compétences se chevauchent parfois et elles entrent en concurrence les unes avec les autres dans la surenchère à la prévention.

L'absence de complémentarité avec l'école.

L'associatif souffre d'un manque de reconnaissance. Le cursus suivi dans le formel (enseignement) est en général mieux reconnu que des formations équivalentes du non formel (associatif). Sans tomber dans les caricatures, pensons à qui devient et est enseignant, dans quel 'monde' il se trouve : les règles sont claires, les rôles sont établis, il y a des programmes, Les acteurs du monde associatif n'ont par contre pas toujours eu un rapport facile à l'école, leur 'monde' est plus souple, moins délimité, ils travaillent au projet, la conception de l'éducation y est différente. Si ces différents milieux sont proches de par les valeurs prônées, le troisième milieu est considéré comme supplétif à l'Ecole, rarement complémentaire. Quand cela dysfonctionne dans la société (violences urbaines, faits-divers impliquant des jeunes, ...) On en rajoute une couche dans les dispositifs chargés de colmater les brèches.

Pourtant, l'école n'est pas toute seule.

Fort logiquement, elle n'est pas le seul milieu que les enfants côtoient, la famille est le premier milieu éducatif qui à un moment donné et pour un temps précis confie, délègue à l'école les apprentissages 'formels' et le troisième milieu constitue le reste. L'École n'a pas le monopole des apprentissages ni de la socialisation, même si elle offre une 'opportunité de territoire obligatoire' qui fait en sorte qu'elle est convoitée par les deux autres milieux, ses missions sont limitées dans le temps et l'espace. Tout particulièrement, en matière de lutte contre les inégalités scolaires, les professionnels de l'éducation ignorent souvent ce que font les uns et les autres, même si a priori ils devraient œuvrer dans la même direction.

PROPOSITIONS

CGé se veut à l'interface de tous les acteurs éducatifs qui mettent au centre de leurs priorités la lutte contre les inégalités sociales et scolaires. Nous faisons l'objet régulièrement de demandes du troisième milieu de mieux connaître les réalités du monde scolaire. L'inverse se produit rarement, c'est pourquoi pour la prochaine législature nous proposons de :

Établir une sorte de 'cartographie' à l'échelle de la communauté française de ce 'troisième' milieu. Il y aurait lieu de caractériser ce 'troisième' milieu, sa nature, son niveau institutionnel, ses objectifs, sa diversité, sa complémentarité avec les autres milieux.

Introduire une énième priorité dans le Contrat pour l'école relative aux relations entre l'école et le milieu associatif et l'assortir d'objectifs et de moyens budgétaires, phasés dans le temps.

Développer des partenariats. La collaboration doit être formalisée dans un 'avant, un pendant et un après' du projet à mener. Les besoins des uns et des autres doivent pouvoir s'exprimer au risque de tomber dans une instrumentalisation réciproque. Inciter les écoles à développer des partenariats avec les maisons de quartier, les écoles de devoirs, les AMO, ... en vue de lutter contre la fracture sociale et scolaire. **Renforcer la présence des partenaires associatifs au sein des Conseils de participation.** Plutôt que créer une énième structure, le Conseil de participation, moyennant une évaluation approfondie de ses missions, peut être ce lieu où les différents partenaires élaborent le 'projet' d'établissement de l'école.

Mutualiser les ressources des uns et des autres. Pour se rencontrer, apprendre à se connaître, se reconnaître dans ses compétences, il faut des espaces et des temps communs. Pourquoi ne pas ouvrir les écoles après 16h aux diverses associations de quartier, clubs sportifs, ... ? Pourquoi ne pas organiser des échanges lors de journées pédagogiques, de formations continuées communes ?

Valoriser les expériences existantes sur le terrain.